

# Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU  
du  
JOURNAL,  
Rue de las Cámaras n. 34.

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

L'ABONNEMENT  
3 potacons par mois

ANALACH FRANCAIS.

Mercredi. — Bataille de Calvi (Italie) par le général Desaix (1799.)

## MONTEVIDEO.

decembre 5 1843.

Dans le courant de la guerre aussi inique que cruelle, que nous fait le dictateur de Buenos-Ayres si bien représenté par son digno lieutenant Oribe. Nous avons chaque jour à enregistrer de nouvelles violations du droit des gens ou des actes d'une brutalité inhumaine et sauvage. Aujourd'hui nous reproduisons d'après le "Nacional" des articles et d'excellentes citations qui feront connaître de quelle manière l'amiral Brown met à exécution le blocus, en poursuivant avec acharnement et à coups de canons quelques pauvres barques de pêcheurs qui vont comme d'habitude pêcher dans la rade; encore ne se borne-t-il pas à cela, puisqu'il ne dédaigne pas de tirer sur quelques malheureux qui par distraction plus que par besoin vont sur les rochers qui bordent le rivage pêcher à la ligne. C'est une mesquine et inepte cruauté, car en admettant qu'il parvienne à interdire la pêche, ce n'est pas cela qui peut diminuer les provisions de la place; puisque ces quelques poissons ne profitent qu'à des personnes étrangères à la défense de Montevideo car, l'on sait fort bien, et Brown ne peut l'ignorer, que le poisson n'entre pas dans la nourriture des

## PUILLIFTON.

LA BATAILLE DE NAVARIN.

(Suite et fin.)

Le courage de chacun semble s'être grandi en présence de ce nouveau danger. Les batteries continuent à vomir des floes de mitraille, et les matelots de la manoeuvre unissent leurs efforts pour éteindre le feu. Un grand nombre se précipitent au milieu des flammes avec des couvertures et de voiles mouillées, tandis que d'autres s'exposent aux plus grands périls en cherchant à éloigner le brûlot. Mais malgré leur dévouement héroïque, le brûlot resta toujours cramponné; et, lorsque l'embrasement parait diminuer d'intensité d'un côté, il s'accroît de l'autre. Bientôt les flammes se frayent un passage dans les batteries en s'introduisant par les écuibiers et les sabords.

Alors la crise devient affreuse; le courage s'évase à l'héroïsme. Pour répondre aux feux des forts et des vaisseaux ennemis, qui ne cessaient de pointer sur le navire à la coque bas les canonniers continuent à charger leurs pièces, entourés de flammes ardentes qui léchaient leurs visages et enflammaient les gorgoures entre leurs mains. Et

soldats qui à l'exception d'un peu de viande dont la plupart étaient dégoutés, ne manquent de rien de ce qui est nécessaire aux besoins des soldats de l'Europe; cette privation de viande n'est donc sensible que pour les gens du pays qui la supportent avec courage et résignation, d'autant plus facilement qu'ils ont en abondance du pain du vin et des légumes, qui remplacent et compensent le manque de viande.

C'est donc de la part de l'amiral Brown une inexplicable barbarie, si ce n'est le besoin de tuer, pour le plaisir de le faire. Quoique jusqu'ici ses boulets n'ont fait aucun mal, et que la suppression de la pêche ne peut nuire aux défenseurs de l'indépendance, qui sont tranquilles et rassurés sur les subsistances de la garnison, grâce à la sollicitude du gouvernement qui a su contracter un engagement pour la fourniture des rations jusqu'au premier mars, et qui n'attendra pas cette époque pour prolonger ce terme, si contre toutes prévisions cela devenait nécessaire. Ce qui n'est pas probable, car nous touchons à un glorieux anniversaire, qui nous l'espérons bien, éclairera un nouveau triomphe.

Il s'est passé ces jours derniers un fait qui a virement contrarié la population de Montevideo. Le navire français "l'Emile" venu de Bordeaux après une traversée de près de trois mois est resté plus de vingt quatre heures sur rade, sans pouvoir descendre ses pas-

tandis que les boulets se croisent dans les batteries, ricochent et bondissent sur le pont des masses de flammes s'échappent de l'avant à l'arrière, et menacent de gagner la soute à poudre de l'avant.

— Commandant, nous allons sauter, s'écrie le maître-canonnier; le feu gagne les soutes. Faut-il mouiller les poudres?

— Non! Feu, feu! braves canonniers!... Vive le roi!... Telle est la réponse sublime du commandant.

— Vive le roi! répète tout l'équipage avec cet enthousiasme de héros qui le défie en présence de la mort.

Et les boulets tombent sourdement dans l'âme des pièces, où les refouloirs les contiennent, jusqu'au moment presque instantané où ils vont ricocher sur les forts et les vaisseaux des ennemis, qui doutent alors s'ils ont affaire à des hommes: car le feu de Scipion n'a jamais été aussi meurtrier que dans ce moment d'horrible position.

— Faites s'écarter la chaîne! s'écrie le commandant, dont le sang froid ne se dément pas au milieu de ce danger.

— Laissez tomber la misaine et le petit hunier!... Bords!... Brasse carré! Chef de timonnerie, arrivez plein!

Par cette manoeuvre habile, le navire se trouvant recevoir le vent par l'arrière forge, les flammes à changer de direction en les refoulant sur l'avant.

sagers à terre; et cela par ordre des agents français; la correspondance n'a été apportée à la poste que plus de quarante huit heures après l'arrivée, ce qui a dû causer un préjudice immense à un grand nombre de maisons de commerce et de familles, car dans cette intervalle, c'est à dire le lendemain de l'arrivée de "l'Emile" un autre navire "l'Indien" est parti pour France. Nous n'examinerons pas si cette coïncidence a été fortuite ou prévue et préparée, mais il est avéré, qu'un grand nombre de personnes ont été privées de cette occasion de répondre aux lettres qu'elles n'ont reçues qu'après ce départ, quand elles devaient les recevoir la veille. Cependant si l'on en croit les personnes qui se disent bien informées, cela n'a pas dépendu de M. l'amiral, qui a dépeché ce navire aussi promptement que d'usage, ce serait donc à M. le consul qu'il faudrait faire remonter, c'est mesure extra-légale.

Quelqu'un ayant dit, en présence de M. l'amiral Massieu de Clerval qu'il était étonnant qu'il n'eût pas autorisé les français habitant Montevideo à aller s'approvisionner de viande pour leur seule consommation sur les memes lieux où s'approvisionnent les navires de guerre à la faveur et sous la protection du pavillon français; on nous assure que M. l'amiral répondit à cette personne; qu'on ne lui en avait pas demandé la permission donnant à entendre qu'il l'eût accordée. Voici

— Courage, mes amis!... Maintenant repoussez le brûlot, et coulez-le à fond.

Et on se précipite au milieu des flammes avec une nouvelle intrépidité. Enfin, cédant à un choc d'efforts qui tenaient du prodige, le brûlot s'écarte. Quelques pièces de l'avant furent pointées dessus; et après une prompte détonation il disparut ne laissant après lui que des tourbillons d'une fumée noire et sulfureuse.

A 5 heures et demie, le roulement du canon ne retentissait plus avec autant de force; le dome de fumée s'éclaircissait; tout enfin annonçait que le plus fort du combat était passé.

A six heures le feu avait entièrement cessé; du tumulte meurtrier de cette bataille sanglante il ne restait plus que les mugissements sourds de l'incendie qui dévorait les bâtiments de transport que les Turcs brûlaient et jetaient à la cote, pour qu'ils ne devinrent pas la proie des escadres alliées.

Ainsi fut accomplie la prédiction qui avait été faite à la Porte de la destruction totale des ses forces maritimes; si un seul coup de fusil était tiré sur un des vaisseaux des escadres alliées.

(Extrait des Mémoires Parisiens.)

un fait qui servira à detromper ceux qui ont pu croire, ou interpreter ainsi les paroles que l'ont prôtes à M. Massieu de Clerval.

Un capitaine d'un navire marchand ayant un equipage d'une vingtaine d'hommes avait demande et obtenu quatre hommes de la marine royale pour activer la reparation et le chargement de son navire, ces vingt quatre hommes faisant un travail fort rude avaient besoin comme c'est l'usage dans les ports, d'au moins une ration de viande fraiche par jour à raison d'une livre par homme. En consequence, le capitaine adressa une demande à M. l'amiral commandant la station française pour obtenir de lui ces vingt-quatre rations offrant de les payer un franc chaque ration, et par jour. Mais sa demande fut repussee et il lui fut repondu qu'on accorderait volontiers les quatre rations des hommes appartenant à l'escadre, mais rien de plus. Si ce fait qu'on nous garantit, est exact, comme nous le croyons, il serait absurde de supposer que M. l'amiral accorderait la permission d'aller avec son autorisation et à la faveur de notre pavillon chercher de la viande au Cerro pour la population française, nous desirerions vivement pour notre part que la demande lui en fut faite. Quoique nous ayons peu d'espoir qu'il l'accordât.

## Pêcheurs.

Ces jours derniers, par ordre formel du *corta-cabezas* Oribe, l'escadre de la marine a poursuivi les pêcheurs de ce port, faisant feu non seulement sur les bateaux qui se livrent à cette occupation mais encore sur ceux qui pêchent à la ligne sur le bord de l'eau.

Dans quelques guerres, dit Chitti, il est passé en usage de faire une exception (au droit de capture) en faveur des petits bateaux pêcheurs, en commiseration à l'indigence d'une pauvre classe du peuple. (P. 88.) Dans le dernier blocus, de deux ans, du port de Cadix, par les forces navales de l'Angleterre, on n'avait mis aucun obstacle aux bateaux qui s'occupaient à la pêche sous le canon anglais.

Dans notre situation la mesure inhumaine d'Oribe ne peut d'aucune manière s'effectuer à Montevideo, parce que les bateaux neutres ont le droit d'y pêcher, et nous savons que l'on se prépare à profiter de ce droit, pour vaincre les obstacles que le *peon* de Rosas met à cette occupation, seule ressource de plusieurs malheureuses familles de cette capitale. (Nacional.)

L'on assurait que samedi on avait fusillé au Cerro deux marins qui étaient à la tête d'une conspiration dans le navire Brown, pour le livrer à notre gouvernement. Ce fait prouverait-il que Brown a chargé Oribe de ces exécutions, ou qu'il n'osait point le faire à bord, ou bien qu'il craignait que rien ne plait plus au *corta-cabezas* que de lui donner des victimes humaines à sacrifier ? id.

## Nouvelles intimités du cabinet anglais à Pinestruar Rosas.

Extrait d'une lettre de Liverpool du 30 août, et adressée à un commerçant :

Nous ne doutons pas que ce paquet portera des instructions à M. Mandeville, pour annoncer au gouvernement de Buenos-Ayres que la reine d'Angleterre le rendra responsable des injures et des menaces de la *Gaceta Mercantil*, de mois de mai dernier (les mêmes qui firent demander protection au commodore par le commerce anglais), si l'on s'apercevait de la moindre tentative pour les réaliser. L'on croit en outre, pour tous ceux qui s'intéressent, dans ce pays aux affaires du Rio de la Plata, que les ordres remis à M. Mandeville sont tels qu'ils contiennent un peu les honteuses injures et le langage violent

que la presse officielle de Buenos-Ayres prodigue si facilement ; cependant je puis vous assurer que les journaux de Buenos-Ayres travaillent contre leurs propres intentions.

Le *British Paket*, journal écrit en anglais, est rarement cité parce qu'on doute de sa véracité, et la *Gaceta* est lue par le peu d'entre nous qui entendent l'espagnol et la seule impression qu'elle produit sur nous est le dégoût.

Si à cette lettre, d'ailleurs digne de foi, nous comparons les bruits qui circulent depuis vendredi soir sur des réclamations que M. Mandeville aurait faites à Rosas au nom du ministère anglais. Nous sommes portés à croire que Rosas, fort et hautain avec ceux qui reculent et baissent la tête, est faible et timide avec ceux qui lui parlent haut et avec dignité, se prépare à donner à l'Angleterre une satisfaction complète, publique, du moins pour la forme, pour les sarcasmes officiels qu'il a dirigé contre ses plus illustres fonctionnaires, excitant la haine de la populace du Cerro contre les sujets britanniques de cette capitale qu'il appelle compagnie de pirates et qu'il suppose s'être emparés de toutes les propriétés publiques.

On ajoute que pour ne pas rendre public sa honteuse rétractation, et qu'e le puisse en même temps luire aux yeux du ministère anglais, il a ordonné à un nombre déterminé de ses *peones* de se réunir à la Chambre, sans avvertir leurs collègues, ni le public, de sorte que, quoique la séance fut publique, nul ne la vit, excepté les personnes que Rosas a bien voulu qu'elles s'y trouvassent.

Si, comme nous le croyons, cette comédie est certaine, M. Mandeville ne remplira le but de sa cour, qu'en obligeant Rosas à publier dans la *Gaceta* la séance dans laquelle il a rétracté les injures officielles contre les fonctionnaires anglais et se rend responsable, comme il lui est enjoint par le cabinet anglais, des moindres conséquences pernicieuses, résultant de sa prédication de haine et de destruction contre les pacifiques sujets britanniques. (Nacional.)

## DEPARTEMENT DE POLICE.

Les rues latérales du marché (Citadelle) étant praticables par suite des travaux qu'on y a exécutés, le chef politique et de police, de concert avec l'autorité supérieure, ordonne :

Art. 1er Il est absolument défendu aux personnes à cheval, aux bêtes, aux chars de toute espèce, de passer dans les rues intérieures du Marché (Citadelle.)

Art. 2. Les chars portant des objets pour vendre au marché, n'y pourront rester que le temps qui leur sera absolument nécessaire.

Art. 3. Le commissaire du marché est chargé de faire exécuter ces dispositions qui se publieront six jours consécutifs dans les journaux.

Montevideo, 4 décembre 1843.

ANDRES LAMAS.

## LE CHEF POLITIQUE ET DE POLICE DU DEPARTEMENT.

Pour continuer l'exécution du décret supérieur qui place sous l'administration de l'état les rentes et biens fonds des citoyens trahisseurs à la Patrie, transfuges, ou qui observent à l'étranger une conduite hostile à la cause Nationale et comme il existe compris dans ces classifications quelques individus qui ont abandonné cette ville dans les jours du péril, déjà d'accord avec l'autorité supérieure.

Art. 1. Dans les 48 heures suivantes à la publication de cet édit, les possesseurs, administrateurs sous quelque titre que ce soit, des biens ou rentes Juan Olivas, Felipe Estavillo, Manuel Valle, Francisco Doval, Felipe Maturana, Ramon Parilla, Pedro Antonio Parilla et de Bernardo Valle, se présenteront au bureau du chef de Police.

Art. 2. Les personnes comprises dans l'article antérieur, qui ne lui donneront point un strict accomplissement, seront considérées comme les trahisseurs à la Patrie, armés contre elle.

Art. 3. Que cet édit soit affiché et publié dans les journaux.

Montevideo, 4 décembre 1843.

ANDRES LAMAS.

Par autre décret, l'administrateur des biens du traitre Pedro Vilamil est tenu de se présenter dans les 48 heures sous peine d'être considéré comme traitre à la Patrie; demain 5 décembre doit se présenter au bureau du chef de police, D. Roman Achat, s'il ne veut être immédiatement déclaré transfuge.

Le chef politique et de Police,

Par autorisation supérieure.

Admet, pendant huit jours, des propositions pour l'aliénation de douze terrains de propriété publique dans la manzana No. 123 de la nouvelle ville.

Pendant ce temps les intéressés pourront se présenter au bureau de Police pour en informer de l'étendue et de la situation de ces terrains, sur un plan qui leur sera présenté.

Avec la même autorisation, on admettra les propositions, pendant ces huit jours indiqués, pour la vente d'une superbe voiture de propriété publique, taxé 1090 patrons, d'après l'acte relatif qui sera à la disposition de ceux qui voudront l'examiner.

Montevideo, 4 décembre 1843.

Lamas.

## AVIS OFFICIEL.

Le ministre des finances reçoit des propositions sur la vente d'un terrain de 1,200 varas carrees, situé au Mole, et donnant sur trois rues. Le plan de ce terrain est dans le bureau de ce ministère, à la vue des intéressés.

Le chef de police militaire de l'armée, considérant l'affluence excessive des individus qui sortent les jours de fêtes hors de la muraille et que cette agglomération de monde serait préjudiciable à ces menus individus, dans une attaque subite qu'on pourrait faire; fait savoir au public d'après l'ordre qu'il a reçu du Général d'Armes : 1.° Dès aujourd'hui il ne sera permis de sortir, les jours de fêtes, hors des fortifications, que jusqu'à 2 heures du soir; 2.° Sont exceptés ceux qui habitent en dehors, ou sortent en service.

Par ordre du général d'Armes.

Valentin de Ugarte, chef de police militaire.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'article suivant extrait du journal du Havre qui s'est trompé dans ses prévisions en croyant que la chambre ne se separerait pas sans prononcer sur la petition dont il donne quelques passages et que nous reproduisons quoique nous ayons déjà parlé de cette petition. Les reflexions qui suivent et les citations appartiennent également à la redaction de ce journal. Elles serviront à faire comprendre aux habitants de Montevideo sous quel point de vue cette feuille independante envisage les affaires du Rio de la Plata.

## FRANCE.

### QUESTION DE LA PLATA.

Les principales maisons de commerce de Paris ayant des relations d'affaires avec les républiques de la Plata, viennent d'adresser, à la chambre des députés, une petition relative à la situation fâcheuse des intérêts français sur les deux rives de ce fleuve. Dans cette petition, qui a été déposée le 3 juillet, par M. Billault, sur le bureau de la chambre, les signataires exposent les nombreux griefs dont les Français établis dans ces parages ont à se plaindre, soit de la part du gouvernement de Buenos Aires, qui les abreuve d'outrages, confisque leurs biens et menace leur existence, soit par suite de la guerre qui désola la bande Orientale et de la faiblesse du gouvernement de Montevideo qui les expose aux insultes des partis belligérants. Ils se plaignent surtout d'être totalement privés de cette protection qu'une nation comme la France doit à ses nationaux, dans quelque partie du monde qu'ils habitent.

et travaillent. Nous reproduirons quelques passages et les conclusions de cette pétition, qui, arrivant à l'état actuel des choses, s'exprime ainsi :

« Depuis six mois, malgré la signification faite conjointement par les ministres d'Angleterre et de France, une armée Argentine a passé l'Uruguay et a traversé, en commettant des excès en tout genre, une partie du territoire de l'état Oriental. Les maisons et les estancias d'un grand nombre de nos compatriotes ont été pillées, saccagées et incendiées; plusieurs Français ont péri en voulant défendre leurs propriétés; d'autres ont été enlevés de vive force et contraints de prendre les armes, et, en ce moment, ils servent, malgré eux, dans les rangs des soldats du général Oribe. Ceux qui s'étaient fixés à Montevideo, ou ceux qui y sont venus de l'intérieur, dans l'espoir d'y être en sûreté, n'ont trouvé, il faut le dire, ni les uns ni les autres la protection qu'ils avaient le droit d'attendre; cette protection leur a toujours manqué avant comme depuis l'arrivée de notre escadre dans les eaux de la Plata.

« Cet abandon, dans lequel on a laissé les Français de ce pays, a été cause que plusieurs des sous-signés sont revenus en France au grand détriment de leurs affaires. Sans doute, s'ils eussent été suffisamment protégés, ils n'auraient jamais songé à s'éloigner dans un moment où leur présence devenait plus nécessaire que jamais, car si Montevideo se rend, ne sont-ils pas exposés à ce que leurs magasins soient pillés, leurs marchandises enlevées? En vain prétendrait-on que, depuis le départ des sous-signés, cette protection a réellement existé; s'il en était ainsi, pourquoi plusieurs mille Français ont-ils été forcés d'aller demander des armes?.....

« Quelqu'un de nos compatriotes, enrôlé de force dans l'armée d'Oribe, sont parvenus à s'échapper; on cite, entre autres, un basque au service d'un de nos agents consulaires lorsqu'il a été enlevé par un détachement de soldats commandés par des officiers Argentins.....

« La session est, dans ce moment-ci, trop avancée pour permettre aux sous-signés de faire autre chose qu'indiquer rapidement quelques-uns des griefs de cette nombreuse population française contre le gouvernement Argentin. Par la faute de ce gouvernement ou par le fait de ses agents civils et militaires, tous les sous-signés, sans exception aucune, ont non seulement leur commerce complètement paralysé, mais aussi leurs intérêts très gravement compromis dans ce pays; quelques-uns sont au nombre de ceux qui, même depuis le traité, ont vu ravir leurs marchandises et confisquer leurs biens, leur qualité de Français servant seule de prétexte à ces honteuses spoliations. Ils viennent donc aujourd'hui, avant que la session soit close, réclamer avec instance tant en leur nom qu'en celui de leurs nombreux compatriotes des deux rives de la Plata :

1. Protection sérieuse, réelle, efficace pour tous les intérêts français dans le Rio de la Plata.
2. Pour que désormais cette protection ne soit pas illusoire, pour que les 16,000 Français, établis dans la République de l'Uruguay, n'aient pas partout à redouter les excès qu'entraînent la guerre civile et la guerre étrangère, intervention armée de la part du gouvernement français.
3. Enfin indemnités, et non pas promesses d'indemnités, pour tous nos nationaux qui ont souffert par la faute du gouvernement buenos-ayrien, soit avant, soit depuis le traité du 29 octobre 1840.

« Les sous-signés se persuadent qu'à cause de l'urgence la chambre ne voudra pas se séparer avant d'avoir entendu le rapport de cette pétition; ils mettent donc tout leur espoir en leurs représentants, qu'ils prient de les croire, &c. &c.

Paris, le 27 juin 1843.

(Suivent les signatures.)

A l'exception d'un des points de ces conclusions que l'on ne saurait prouver sans réserves, nous nous associons aux vœux des signataires. Trop souvent nous avons eu l'occasion de constater l'insuffisance des hommes et des moyens employés par le gouvernement en vue d'étendre au loin son influence, pour ne pas joindre nos instances à celles qui réclament une attitude plus ferme et une protection plus efficace. On refuse aux Français le talent de organiser et de fonder hors de chez eux, des établisse-

ments prospères. Mais la première condition de salut, pour des entreprises tentées en pays étranger, c'est d'y jouir de cette sécurité, de cette liberté d'action que la jalousie indigène refuse à des intrus, et auxquelles ceux-ci ne pourraient prétendre sans l'appui de la nation mère. Or, il faut bien le reconnaître, le gouvernement français, absorbé dans sa politique européenne, a, jusqu'ici, trop négligé de faire comprendre sa puissance, et d'asseoir son influence au milieu de ces populations, toujours prêtes à mépriser ce qu'elles ne craignent pas, et que l'apparence de la force peut seule maintenir dans les voies des peuples civilisés.

Toutefois, en reconnaissant la nécessité d'une attitude ferme et énergique dans les parages lointains où nos intérêts ont pris des développements importants, une intervention armée, comme le réclament les pétitionnaires, nous paraît être une extrémité qui ne doit pas être légèrement conseillée. La France est assez réellement puissante pour se faire respecter, sans avoir besoin de jeter sans cesse le poids de son épée, au milieu de ces misérables querelles dans lesquelles ses intérêts se trouvent quelquefois enveloppés. Elle peut, et le gouvernement en possède les moyens, établir et faire reconnaître son autorité sans en venir à des ruptures, qui, sous peine de nuire à sa considération, l'entraîneraient à des sacrifices, l'exposeraient à des chances que l'importance des résultats ne justifieraient pas. Certes, nous payons, et nous l'avons prouvé, une vive et juste sympathie à la situation de nos compatriotes de la Plata; nous n'avons cessé d'appeler sur les événements dont ils sont victimes, la sollicitude du gouvernement, mais la protection réelle, efficace que nous réclamons pour eux, peut être obtenue sans aller jusqu'à l'intervention armée, c'est-à-dire à une déclaration de guerre que les circonstances ne comportent pas.

(Journal du Haec.)

## NOUVELLES DU SOIR.

Nous apprenons de source certaine que Baigori est rentré à San Pedro.

On assure aussi que 4,000 correntinos sont à la Bajada.

Les familles de la Colonia et de las Vacas émigrent pour Buenos-Ayres ce qui fait supposer que ces pays sont tombés au pouvoir des troupes orientales.

## VARIÉTÉS.

### ENCORE UN PROGRES DES LUMIÈRES.

Un nouveau jour s'appête à luire pour la France: c'est celui des réverbères alimentés avec de l'eau-de-vie de Cognac.

Les départements du Midi, voyant qu'on ne consommait plus avec assez d'activité leurs tonneaux de vin, et de trois-six, se sont mis à chercher les moyens d'utiliser les produits de leur sol, et, à force de chercher, ils ont inventé un nouveau réverbère qui consomme dans sa soirée quinze petits verres de cognac. En guise de mèche, on place un morceau de sucre enflammé, et, le lendemain matin, le nettoyeur de lanternes, en faisant sa ronde journalière, s'humecte le gosier de station en station avec une gorgée de punch.

Jusqu'à ce jour ce mode d'éclairage n'avait encore été employé que par les gens très riches, attendu les droits énormes perçus par l'octroi sur ce liquide que les rats de cave s'obstinaient à ne pas classer dans la catégorie de l'huile à quinquet; mais désormais toutes les villes pourront adopter les réverbères au cognac, attendu que la chambre des députés vient de décréter que le cognac vendu comme huile à brûler ne paierait plus aucun droit.

Eufoncés les vulgaires quinquets! Abolies les carcelles! Désormais le seul éclairage adopté par les Français sera le trois-six, et comme dans notre belle patrie au nouveau tout est beau, ces lampes à la dernière mode vont

être trouvées admirables, jusqu'à ce qu'un nouvel inventeur nous prouve que la seule chandelle doit être adoptée dans les meilleures sociétés. Par exemple, ce sera une chandelle ornée d'un nom grec, une chandelle imberbe-loifuge, imperméable, et peut-être même incombustible.

Le plus grand inconvénient du nouveau mode d'éclairage au cognac, c'est qu'il faudra établir dans toutes les rues de Paris un service de sûreté dont les agents seront chargés de surveiller attentivement chaque réverbère. Autant de réverbères autant d'agents: sans cela les gamins et pas mal de vieux portier et de tambours de la garde nationale seraient capables de baisser les réverbères afin de pouvoir lever le coude.

On ne pourra plus s'aventurer le soir dans les quartiers déserts sans surprendre un de ces malfaiteurs en flagrant délit de décrochage de lanternes et d'avalage de combustible qui se transformera ainsi en comestible.

Vous me direz bien que l'eau-de-vie employée à cet usage lanternique sera détériorée par l'addition d'une substance désagréable; mais les Français ne s'arrêtent pas à une pareille bagatelle. Ils boivent bien du vin d'Argenteuil fabriqué dans les rues de la Cité; ainsi jugez s'ils reculeront devant un petit verre dans lequel on aura fait infuser un peu de chicotin quelconque. Ils considéreront cela comme de l'absinthe, du vermouth ou autres liqueurs si recherchées parce qu'elles sont exécrables à avaler.

Je ne sais pas ce que va devenir le gaz au milieu de tout cela. Franchement, la position de ce malheureux m'inquiète, car le cognac ne tardera pas à le faire sauter, et il faut avouer que le gaz n'avait pas attendu l'arrivée du cognac pour ça.

Voilà que le Midi a trouvé l'emploi de son trois-six; c'est bien, c'est même très bien, si vous voulez; mais ce malheureux Midi a encore sur les bras cinq ou six mille tonneaux de vin de Bordeaux; qui le délivrera de ce fardeau qui ne laisse pas que d'être gênant? Il faudrait maintenant trouver un procédé pour utiliser le vin de Bordeaux sans le boire, puisque le fisc tient absolument à faire payer à chaque bouteille un impôt qui n'en permet l'usage qu'à des banquiers qui sont quelque peu Rothschild.

Un concours est ouvert en ce moment dans le chef-lieu de la Gironde pour trouver ce merveilleux moyen, sans lequel les propriétaires de vignes resteraient dans le plus grand embarras et n'auraient pas même de l'eau à boire.

Une foule de chimistes distingués s'occupent à détériorer tellement le vin de Bordeaux qu'il soit rendu impropre à la consommation et qu'il ne soit plus livré dans le commerce que comme liquide propre à teindre le drap des troupes, sauf ensuite à chercher le moyen de confectonner de l'excellent vin avec de l'infusion de garance.

Alors, en échappant aux énormes impôts qui écrasent tous ces produits sous le régime actuel, peut-être tout le monde arrivera-t-il à être content, y compris les rats de cave, qui continueront à toucher leurs appointements, tout en n'ayant plus qu'à se croiser les bras.

Quant aux recettes du budget, n'en soyez pas inquiets: les Français en seront quittes pour fumer trois ou quatre cent millions de cigares de plus. Au prix où on les vend, le gouvernement retrouvera les cinquante millions qu'il croyait égarés et qu'il persiste à regarder comme indispensables à son bonheur.

(Charicari.)

## NOUVEAU DU PORT.

Entré du 5.

Genes, barque sarde Esperanza, à Guianello,

A l'est, une barque qui paraît américaine et un brick qui paraît espagnol.

## NOVIEMIENTO DE LA POBLACION.

Individuos que solicitan pasaporte.

2.ª Publicacion.

Dia 2.

D. José Martinez.	Rio Janeiro.
Domingo Greco Recart, su esposa y Hedro Goyeneteche, gratis por orden superior, Rio Grande.	
Juan Lartigue, id.	Ba. Ayres.
Nicolas Lissu, id.	id.
Satornino Rebueta y familia, id.	S. Catalina.
Gaspar Parma, id.	Ba. Ayres.
Felipe Simondini, Juan Bautista Tirpo y Lazaro Balarino, id.	id.
Sebastian Ayeyardy, id.	id.
Francisco Battiglogio Edmanuel Oliva y Juan Bautista Canepa, id.	id.

Juan Tomas Nuñez, id.	Conchillos.
Maria Kirachbarem,	Ba. Ayres.
Felix Stanoch, José Delfino, Juan Senno, Agustín Blaqueti, Francisco Giraqueino y Andrés Vico, gratis por orden sup.,	Rio Grande.
Juan Bautista Rivara, Juan Bautista Tir- cornia, Marcos Tiacornia, Juan Bautista Badajo y su esposa, Marcos Yanardi, Santiago Bricea, Estevan Dipen con fa- milia, Domingo Martino, Pedro Cola, Angel Sapino, Agustín Joaundo, Juan Demacitris, José Genta y Vicenta Ve- asio, gratis por orden superior,	Rio Grande.
Antonio Caferte, id.	Ba. Ayres.
Francisco Demozza, y José Velegriño, id.	id.
Angel Cunonco, José Cavara, Juan Bautista Vadone, Sebastian Vadone, José Tiacor- nia y Juan Bautista Dentone, id.	id.
Bartolo Ottomelli, Luis Zunino y Franci- sco Buschissia, id.	id.
Juan Bautista Carboné, id.	id.
Domingo Questa, id.	id.
Antonio Gomez y familia,	id.
Bartola Gil, id.	id.

## AVIS DIVERS

### AVIS.

#### POUR BORDEAUX.

Partira pour la dite destination à la fin de ce mois, le trois mats barque française Crois-Koar, cap. Auguste Graveriau. Ce navire est neuf et d'une excellente marche il offre dans une dunette spacieuse toutes les commodités désirables pour les passagers.

Les personnes qui désireront prendre charge ou passage à bord, sont priées de s'adresser aux consignataires le M. Hir frères, rue de Solis numéro 26 ou au cap. à bord.

### Avis au Commerce.

A louer dans le centre de la ville une chambre et un beau magasin. S'adresser pour plus amples renseignements au bureau du Patriote.

### AVIS.

Des dames françaises, habitant une fort jolie maison, desirant louer, à un français, une ou deux pièces en vide ou garnies.  
S'adresser au bureau du journal.

### AVIS.

#### NOUVEAUTES.

MM. les Marchands tailleurs et confectionneurs trouveront au nouveau magasin rue des Trois-Trois numéro 126, presqu'en face du café du Commerce, un magnifique assortiment d'étoffes pour gilets et pantalons, tels que piqués, coutils, cachemires, satins façonnés, satins noirs unis, gros-grains, matelassés, velours unis et brochés, cravattes, serget, gances, doublures, boutons, et un choix de tout ce qui concerne leur état.

Les dames du magasin ne négligeront rien pour obtenir, par la modicité de leurs prix, la confiance des acheteurs.

### ALMANACH

De la République Orientale de l'Uruguay.

Qui se publie depuis vingt ans à l'imprimerie de la Charité, vient de paraître à la même imprimerie pour l'année

1844.

Contenant les jours de la lune, le lever et le coucher du soleil, une infinité d'époques mémorables tant générales que particulières de l'Etat, la liste nominative des personnes qui forment le pouvoir, législatif, exécutif et judiciaire et autres choix et employés du corps di-

plomatique et des agents étrangers près la République; une nomenclature de l'age des monarques et des fêtes nationales des puissances qui ont des relations avec la République; la nouvelle nomenclature des rues par ordre alphabétique, et toutes les autres matières de coutume.

Se trouve en vente à l'imprimerie de la Charité à la librairie de D. Pablo Domenech.

### EL ALMANAQUE

de la

#### REPUBLICA ORIENTAL DEL URUGUAY.

Que hace veinte años se publica por la imprenta de la Caridad, acaba de darse á luz por la misma imprenta para el proximo

Año de 1844.

Contiene el diario de anartos de luna y la salida y acaso del sol; infinitas épocas memorables, así generales como particulares del Estado; la relación nominal de las personas que integran los poderes Legislativo, Ejecutivo y Judicial, de los demás gefes de oficinas, del cuerpo Diplomático y de los agentes extranjeros en la república. Una lista de los días y años de los Monarcas y festividades nacionales de las potencias con quienes hemos celebrado navales en nuestra república. La nueva nomenclatura de las calles por orden alfabetico y todas las demás materias acostumbradas.

Se halla de venta en la Imprenta de la Caridad y en la Librería de D. Pablo Domenech.

### AU PAVILLON FRANCAIS.

Rue de Sarandi (autrefois St Charles), n. 309 et 311, vis à vis l'Etat-Major de de la Légion, on trouvera vins rouge de Bordeaux très bons à 4 vingtièmes, idem blanc à real, vieux rhum à real la quart. Les vins en caisse et en bouteille et les liqueurs de toute espèce, sont au prix le plus modéré, ainsi que toute espèce de comestibles.

Le café moulu est à 3 reaux la livre, et le cru à real et demi, le sel à 30 reaux la livre.

On vient de recevoir de Franco et du Brésil, une forte partie de tabac à priser de première qualité, on le vend en gros et en détail ainsi que cigares Havane, et autres et un bel assortiment de pipes de meilleur goût.

On y trouve aussi des ouvrages français choisis, tels que grammaire Chapsal, fables de La Fontaine, idem de Florian, géographie de Lelhomme, Bossy et Ansart et une collection de cartes géographiques, dictionnaires français espagnol et espagnol français.

### AVIS.

On demande un sous-maitre dans l'Institution de M. L'abbé Paul, rue du 25 Mai n. 312.

### AVIS.

Messieurs les créanciers de feu M<sup>me</sup> Grosin Dubois, rue du 25 mai, n. 174 et 176, sont invités à remettre leurs comptes audit domicile dans le plus bref délai possible.

### AVIS.

#### CONSERVES ALIMENTAIRES.

On trouvera chez MM. Portal Frères, rue Ituzingo, autrefois rue S. Jean, num. 32, un grand assortiment de conserves alimentaires de J. Colin de Nante, à des prix très modérés

### AVIS.

On désire trouver à louer une grande maison soit à un rez de chaussée, soit à étage; offrant pour le paiement toutes les garanties possibles. des personnes qui en auraient, sont priées de s'adresser au collège français de M<sup>mes</sup> Goyot, rue Washington n. 82, ancienne rue San-Diego.

### AVIS.

Des renseignements sont demandés par leur famille, sur le sort des nommés François Souhau, marin, natif de Marseille, qui se trouvait en 1819, 20 et 21 chez Jean Marie sur le môle. Et Étienne Borghetta, natif de Marseille âgé de 23 à 24 ans.

Les personnes qui pourraient en fournir sont priées de passer au bureau du « Patriote » où des communications importantes sont déposées pour les intéressés.

### AVIS.

#### AVIS IMPORTANT.

Livres à vendre récemment reçus de Paris et qui se trouvent de reste dans l'institution de M. Pabbe Paul, rue de 25 mai h. 342. Télémaque français Espagnol, et Espagnol français reliure très riche; id. tout en français. Dictionnaire français espagnol et espagnol français par Taboada. Histoire de Napoleon avec portraits, plans de bataille etc par Norvins. Physique avec planches par Biot. Géodesie ou traité de la figure de la Terre, comprenant la Topographie, l'Arpentage, le nivellement, la Géographie terrestre et astronomique, la construction des cartes etc par Francoeur professeur de la faculté des sciences de Paris.

Ouvrages complètes de Mirabeau, Histoire de la révolution française par Thiers, Cartes géographiques séparées, Mathématiques, Grammaire de Chantreau.

### AVIS.

#### POUR MARSEILLE

Le brick français Baptiste son capitaine Gimie, partira n'importe comment sera son chargement du 10 au 15 décembre. Les personnes qui auront des marchandises à embarquer, peuvent pour mieux compter sur cette prochaine date, recevoir par écrit, l'engagement du Cap.

Pour d'autres renseignements s'adresser à monsieur R. de Langas rue de las Piedras n. 96.

### AVIS.

Le magasin de modes, si achalandé, de feu M<sup>me</sup> Grosin Dubois, rue du 25 Mai, n. 174 et 176, étant à vendre les personnes à qui il pourrait convenir d'en faire l'acquisition, sont invités à adresser leurs propositions à M. Michaud l'un des commissaires provinciaux, rue de Zavala, n. 65, avant lundi prochain 13 du courant

### AVIS.

Les passagers arrivés en janvier 1841 pour compte de Juan Pierre Jaureguiberry dit Joujou à bord du navire ALFREDO espain Duberland et qui ont des cautions en France sont invités à passer à la maison Garat dit Etchehoury rue de la Convention pour payer le montant de leur passage, dans le délai de 10 jours, à défaut de comparution, ils sont prevenus que les titres vont être renvoyés en France pour poursuivre les cautions.

Juan Pierre Biscoy.

Mandataire général doct J. P. Jaureguiberry.

Le Gerant, J<sup>s</sup>. REYNAUD.